

vérités, détester vos fautes, les haïr, les regretter, promettre sincèrement que vous les éviterez à l'avenir.

2°— AU MOMENT DE LA CONFESSION

Soyez recueilli, sans précipitation, sans curiosité, attendant patiemment que votre tour de vous confesser soit venu. Et lorsque vous êtes au confessionnal, après les prières d'usage, commencez l'aveu de vos fautes avec calme, sans trouble ni préoccupation. Certaines personnes trop timides ou trop impressionnables, sont parfois tout hors d'elles-mêmes quand elles ouvrent la bouche pour déclarer leurs fautes à un confesseur. Elles ne savent plus ce qu'elles font, la mémoire leur échappe, les expressions leur manquent ; elles voudraient aller vite et se trouvent interdites, incapables de se tirer d'affaire. Le démon jette le désarroi dans leur esprit, parce qu'il espère en profiter pour les empêcher de faire une confession complète. Si vous êtes à ces fortes impressions, rentrez un instant en vous-même avant de commencer et reprenez votre calme. N'allez pas d'ailleurs vous imaginer que votre confesseur soit un homme difficile et impatient qui ne pourra supporter un moment d'hésitation. Dès lors que vous faites votre possible, il vous encouragera et vous viendra volontiers en aide.

Mais ce qu'il y a de plus important, dans l'accusation des fautes, et d'absolument indispensable, c'est une *sincérité rigoureuse*. Ne cachez rien au prêtre, en qui vous devez voir toujours le représentant de Jésus-Christ. Une excellente pratique pour observer inviolablement cette loi si grave, c'est de commencer par accuser les péchés dont l'aveu vous est le plus pénible. Si vous tardez à les déclarer, le démon va redoubler d'efforts pour vous fermer la bouche, et vous vous exposez à faire une confession sacrilège. Dites bien vite ce qui vous fait peine et vous vous sentirez immédiatement soulagé et heureux. Enfin, si vous êtes embarrassé pour exprimer une faute, et que ce motif vous expose ou à la déguiser en vous servant d'expressions vagues et insuffisantes, ne manquez pas d'avertir votre confesseur. Dites-lui, et au plus tôt : " Mon père, quelque chose me gêne, mais je ne sais comment m'expliquer ;" ou encore : " Mon Père j'ai commis un péché qui me cause trop de honte, je n'ai

pas le courage de l'avouer, veuillez m'interroger." Le confesseur vous mettra alors sur la voie par des questions discrètes et prudentes. En un mot soyez sincère à tout prix : accusez comme certain, ce qui est certain, comme douteux ce qui est douteux ; si vous n'êtes pas tranquille au sujet d'une ancienne confession, découvrez simplement le motif de votre peine ; mais, sous aucun prétexte, ne quittez jamais le confessionnal avec une inquiétude de conscience.

Que nous voudrions persuader à tous nos lecteurs de se faire une loi absolue de cette sincérité, et cela coûte que coûte ! Hélas ! Le nombre des personnes qui cachent des fautes en confession est considérable, et c'est un affreux malheur, car il devient ensuite de plus en plus difficile de réparer ces confessions sacrilèges ; trop souvent, devant la mort même, on n'a pas le courage de faire des aveux complets, et l'on meurt en réprouvé !

Lorsque la confession est terminée, on doit écouter avec attention les avis que donne le confesseur, et recevoir avec respect l'absolution, en renouvelant du cœur, en même temps que de bouche, l'acte de contrition.

3°— APRÈS LA CONFESSION

Nous mentionnons simplement pour mémoire les deux principaux devoirs qu'il reste à remplir au pénitent et qui sont bien connus : accomplir la pénitence imposée et réparer les torts qu'on aurait causés au prochain.

Ainsi donc, chers lecteurs, confessez-vous ! C'est le secret de la paix et la condition du salut ; mais faites toujours de bonnes confessions, car celles-là seules produisent les heureux effets qui vous ont été rappelés et nous ouvrent les portes du ciel.

Plus c'est petit

— Quelle triste mine, mon cher ! Vous est-il arrivé quelque accident ?

— Pas d'autres que les réclamations de mes créanciers.

— Vous devez de fortes sommes ?

— Non, mais beaucoup de petites..., et vous savez, les dettes, c'est comme les enfants, plus c'est petit, plus ça crie.